

ELEMENTS D'UNE SYNTAXE SPATIALE DES ACTIONS EN MILIEU RESTRAINT:  
APPLICATION AU THEATRE

*Terminologie:* le théâtre est un lieu scénique limité de surface  $S_{\max}$  (plateau) occupé pendant un temps  $T_{\max}$  (durée de représentation), situé en présence d'un lieu de contemplation par des spectateurs (auditoire). Un message: l'action théâtrale, est transférée du lieu scénique à l'auditoire, message composé d'une série d'actions:  $A_{11}, A_{12}, A_{13}, \dots, A_{21}, A_{22}, A_{23}, \dots, A_{31}, A_{32}, A_{33}, \dots$  effectuées par des personnages:  $P_1, P_2, P_3, \dots$ .

Les rôles sont les séquences d'actions effectuées par chacun des personnages. Ces actes, généralement composés d'actes élémentaires - ou actomes - :  $a_1, a_2, a_3, \dots$ , sont puisés dans un répertoire d'actes universels du comportement humain, affectés de fréquences de réalisations  $p_1, p_2, p_3, \dots$  dans le comportement humain global de la totalité des hommes appartenant à une culture C. Le théâtre présente à l'auditoire un message intelligible mais original pour les spectateurs. La fonction du metteur en scène est de programmer l'ensemble des actes de l'ensemble des personnages pour leur permettre de constituer le message global d'une façon acceptable et compréhensible par l'auditoire (pièce).

AXIOME 1

Equivalence du volume à la surface: Tout personnage P a une taille sensiblement constante et inférieure au modulator (2,25m). Il existe donc un rapport constant entre le volume qu'il occupe et sa surface au sol dans trois situations principales: debout, assis, couché.

AXIOME 2

Tout être effectuant une action occupe une certaine surface au sol: co-surface (ou co-volume) qui est minimale et incompressible (environ 0,5 x 0,35m).

AXIOME 3

Tout être présent est entouré par une surface de protection ou surface propre, ou sphère personnelle du geste (environ 0,8 x 0,5m).

#### AXIOME 4

Tout être possède un devant et un derrière: l'espace devant est soumis à son contrôle visuel et se dénomme espace du regard. Cet espace s'étend devant lui dans une zone allongée appelée angle de dominance cognitive.

*Principe de non-superposition ou du tiers-exclu:* L'emplacement occupé par chaque être ou personnage, ne peut être occupé par un autre être (exception remarquable: A porte B).

*Principe du contenant:* La surface du contenant de l'ensemble des personnages présents à un instant donné (exemple: la scène), est supérieure à la somme des contenus d'une quantité S appelée espace de liberté d'action qui est gérée par l'ordonnateur des déplacements (metteurs en scène, maître de ballet, Général ...). Dans un spectacle elle n'est jamais laissée au hasard.

*Principe de rationalité apparente:* Tout être qui veut se placer en un lieu visible, ou se déplacer d'un lieu du plateau dans un autre, consomme par là un espace de déplacement (trajet) qui est libre d'obstacles  $v_1.S_1$ . Du point de vue de l'audience il agit rationnellement et de façon intelligible; il n'y a pas de mouvements inutiles. Il rend compte à l'auditoire de cette rationalité:

- par son attitude (communication non verbale);
- par ses gestes (communication praxique);
- par ses paroles (speech-acts).

Les motivations de tout acte de représentation sont explicites pour l'audience qui joue le rôle d'un témoin de rationalité.

*Principe d'interaction forte:* Toute pénétration du territoire personnel de A par un autre B, donne lieu à une interaction entre B et A qui s'exprime dans un speech-act ou un comportement visible. Cette interaction est d'autant plus grande que la vitesse relative d'approche entre A et B est plus grande.

*Principe d'intentionnalité:* Tout individu qui se rapproche d'un objet jusqu'à pénétrer dans la sphère de protection de cet objet, doit en rendre compte rationnellement à l'auditoire: soit par un geste effectué en direction de ... , ou avec cet objet, (désignation intention), soit par un message verbal (action de parole ou speech-act) émis vers un autre être et par conséquent, vers l'auditoire.

*Principe de viscosité de l'action:* La nature humaine ne fait pas de saut dans son comportement: quand un individu quitte un lieu  $(x_0, y_0)$  pour se rendre en un autre lieu, et qu'un autre individu B vient occuper la place  $(x_0, y_0)$ , un délai minimum  $dT$  s'écoule pendant lequel l'emplacement initial reste vide: il y a un temps de latence dans l'utilisation des lieux (exemple: B s'installe à la place de A ou B s'assoit dans le fauteuil libéré par A). La somme des instants de latence  $dT_1, dT_2, \text{etc.}$  constitue avec la somme des durées propres à l'action elle-même, un délai minimum de représentation de cette action (c'est le délai qui permet d'accélérer ou de raccourcir une action représentée dans un milieu artificiel tel que le cinéma ou la télévision). Toute variation substantielle ou raccourcissement de ces délais, implique avec une accélération globale du message, un effet comique ou tragique, qui doit avoir été pris en compte par le metteur en scène.

*Principe de cohérence externe:* La séquence des actes effectués par un acteur jusqu'à l'époque  $n$ , détermine de façon statistique la séquence des actes  $n+1, n+2, \dots, n+p$ , et ceci d'autant mieux que  $p$  est plus petit. L'autocorrélation moyenne qui existe entre actes de  $p$  en  $p$  est une mesure de la cohérence de l'action globale. Elle est l'un des facteurs que l'auteur accompagné du metteur en scène, doit régler pour passer du monde du réel au monde de l'imaginaire théâtral (théorème d'intrication).

*Principe de limitation de la variété ou de stéréotypie:* Tous les actes effectués par les personnes sont prélevés dans une liste connue a priori du spectateur comme du metteur en scène, et ils sont exprimés par les acteurs de façon identifiable (principe de crédibilité). L'ensemble de ces actes est rangé dans un répertoire connu de la profession théâtrale, et sujet de l'éducation de l'acteur.

*Principe d'originalité:* Les actes non répertoriés dans la liste ouverte précédente (qu'on appellera actes extraordinaires), sont *rare*s, exceptionnels, et exigent du guide de l'action théâtrale ou scénario, un processus de *présentation* (anticipation + explicitation). Ils requièrent des speech-acts en quantité proportionnelle à leur rareté ou originalité.

*Principe de conscience:* Un individu B ne peut entrer dans le domaine du regard ou domaine de dominance cognitive d'un autre individu A, sans reconnaître explicitement sa présence par des speech-acts, et sans entrer en interaction avec lui.

*Principe de durabilité des interactions:* L'interaction durable entre deux individus n'est possible qu'à des distances d'autant plus voisines de la distance moyen-

ne de conversation dans l'environnement représenté (donnée culturelle: hall de gare ou salon) que cette interaction a été plus grande dans le passé et plus normale dans le présent. Il en résulte que:

- a) les situations de colère et d'hostilité étant des situations spatiales hors de la moyenne, le metteur en scène les présentera comme un acte isolé (scènes de colère ou scènes de flirt);
- b) les déviations de comportement sont d'autant plus faibles que les individus ont plus d'interactions moyennes dans l'ambiance collective (cocktail party ou lieu public).

*Principe d'intimité:* Plus les êtres sont intimes, plus les distances d'interrogations qu'ils adoptent, sont variables, c'est-à-dire présentent un plus grand taux de dispersion.

*Principe de hiérarchie:* Quand deux individus occupent un domaine d'action commun, le plateau - ou une partie du plateau - l'un d'entre eux est généralement *dominant*, et l'autre est dominé, neutre ou esclave, et le manifeste par son comportement, ou bien *opposant*, et propose la description d'un combat.

*Principe de matérialisation de la coexistence:* Les individus en coexistence pacifique, sont dans un état instable et occupent en général les lieux du territoire l'un après l'autre. S'ils sont dans un espace manifestement commun, ils construisent des frontières matérielles en plaçant des obstacles entre eux (table, chaises, etc. . ).

*Principe d'adhérence au sol:* Les individus restent attachés au sol et en particulier au sol horizontal: tout écart dans la direction verticale est ou doit être justifié par une particularité du sol scénique, et toute incursion dans celui-ci comporte une valeur connotative.

*Principe de transcendance:* La dimension verticale est une dimension d'exploration et de valeur de dominance ou de soumission; le niveau du plateau horizontale est le niveau d'un réalisme; les niveaux qui s'étalent dans la verticalité, impliquent un rapport de dominance/soumission (soit réel: hiérarchie, soit imaginaire, le sacré).

# SEMIOSIS 54

Internationale Zeitschrift  
für Semiotik und Ästhetik  
14. Jahrgang, Heft 2, 1989

## INHALT

Max Bense:	Bemerkungen über elementare Zeichenfunktionen, ihre Einführung, ihre Fundierung, ihre Relationalität und Realität sowie ihre Dynamik	3
Abraham A. Moles:	Éléments d'une syntaxe spatiale des actions en milieu restraint: application au théâtre	5
Elisabeth Walther:	Einleitung zu <i>Charles Sanders Peirce - Leben und Werk</i>	9
Udo Bayer:	Der Begriff des Stils in semiotischer Sicht	15
Alfred Toth:	Semiotische Ansätze zur Thematisierung der iconischen Serialisierung in der Textlinguistik	27
Elisabeth Walther:	Orientierung - ein semiotisches Problem	39
	<i>Stephen W. Hawking, Eine kurze Geschichte der Zeit</i> (Alfred Toth)	51
	Mitteilung des Herausgebers und der Redaktion	53
	Eingegangene Bücher	55
	Nachrichten	57